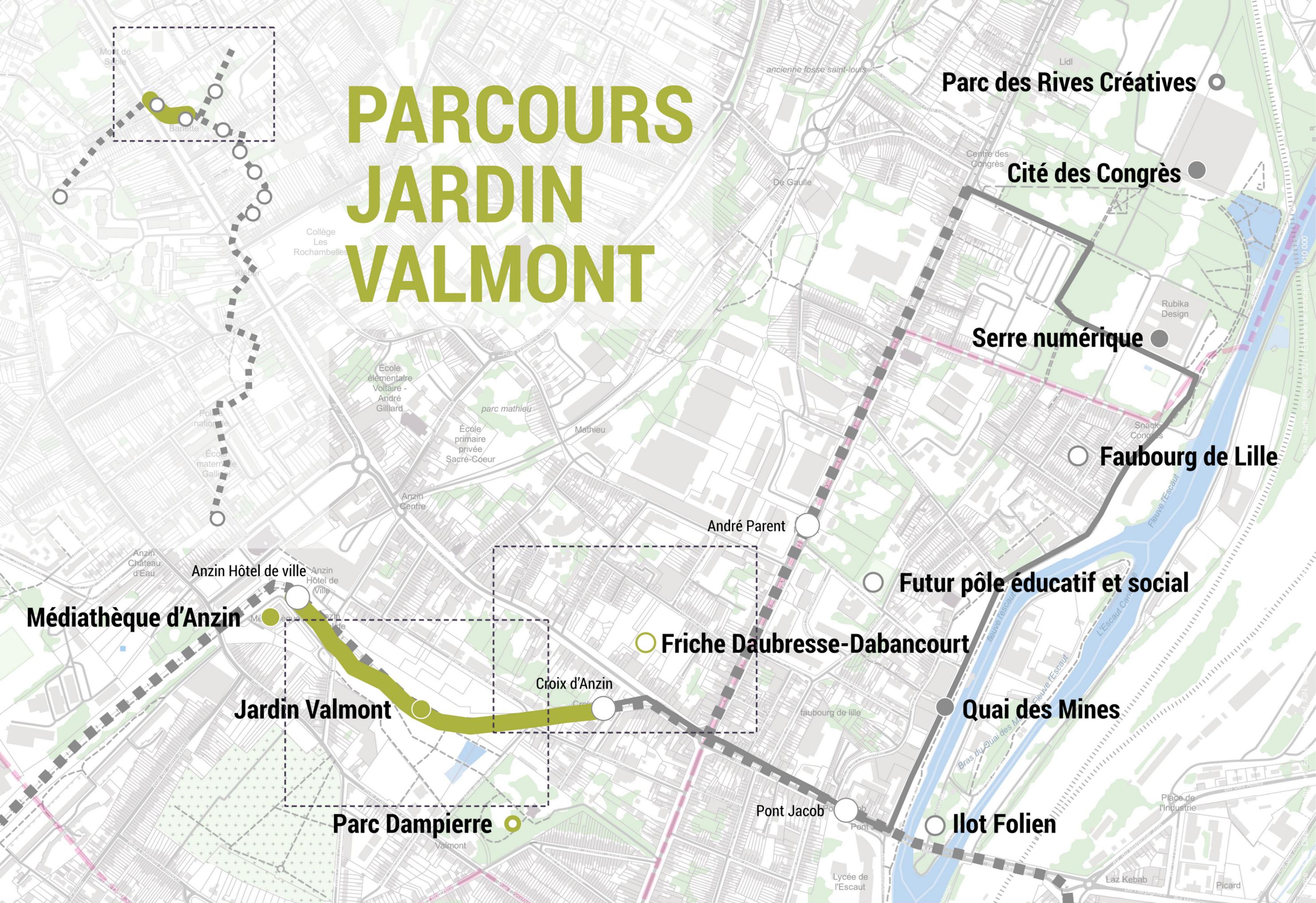


PARCOURS JARDIN VALMONT



Médiathèque d'Anzin

Jardin Valmont

Parc Dampierre

Friche Daubresse-Dabancourt

Quai des Mines

Ilot Folien

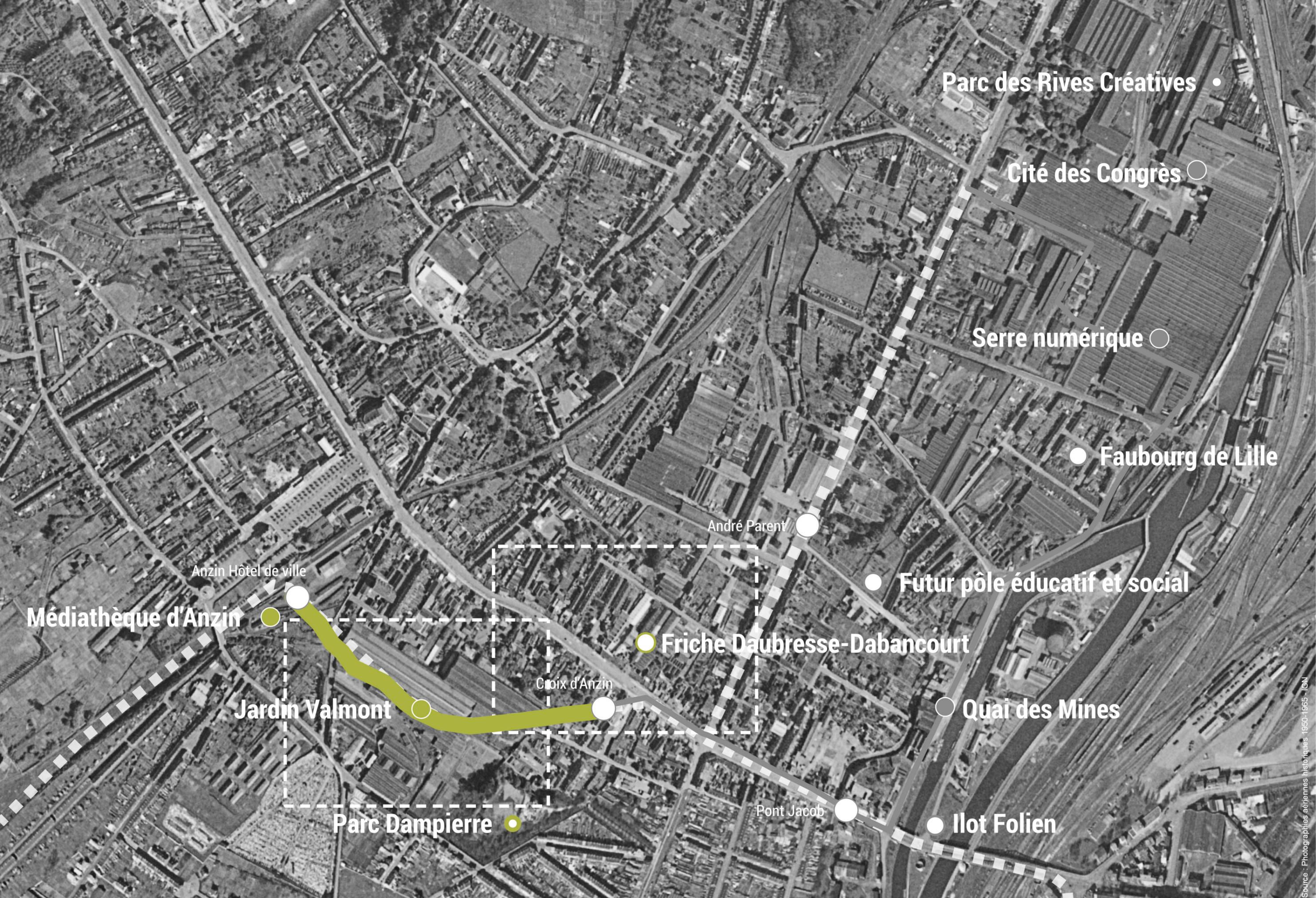
Futur pôle éducatif et social

Serre numérique

Faubourg de Lille

Parc des Rives Créatives

Cité des Congrès



Parc des Rives Créatives ●

Cité des Congrès ○

Serre numérique ○

Faubourg de Lille ●

André Parent ●

Futur pôle éducatif et social ●

Médiathèque d'Anzin ●

Friche Daubresse-Dabancourt ●

Anzin Hôtel de ville ●

Croix d'Anzin ●

Quai des Mines ○

Jardin Valmont ○

Pont Jacob ●

Ilot Folien ●

Parc Dampierre ●

JARDIN VALMONT



friche de l'usine Valmont : 12 ha dans le centre ville d'Anzin



espace public / espace privé

60%

40%



plusieurs maîtrises d'ouvrage :

SITURV plate forme tramway, stations et pôles multimodaux

CAVM l'espace public, voirie et jardin + vente des lots



maîtrise d'ouvrage : SITURV

(syndicat des transports urbains du Valenciennois)

maîtrise d'ouvrage : CAVM

(communauté d'agglomération de Valenciennes + ville d'Anzin)



maîtrise d'œuvre de conception : SEURA

maîtrise d'œuvre de réalisation : BET GIVAL (qui fait l'ensemble du tram)

maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation : SEURA

+ BET SECHAUD + Philippe Raguin, paysagiste

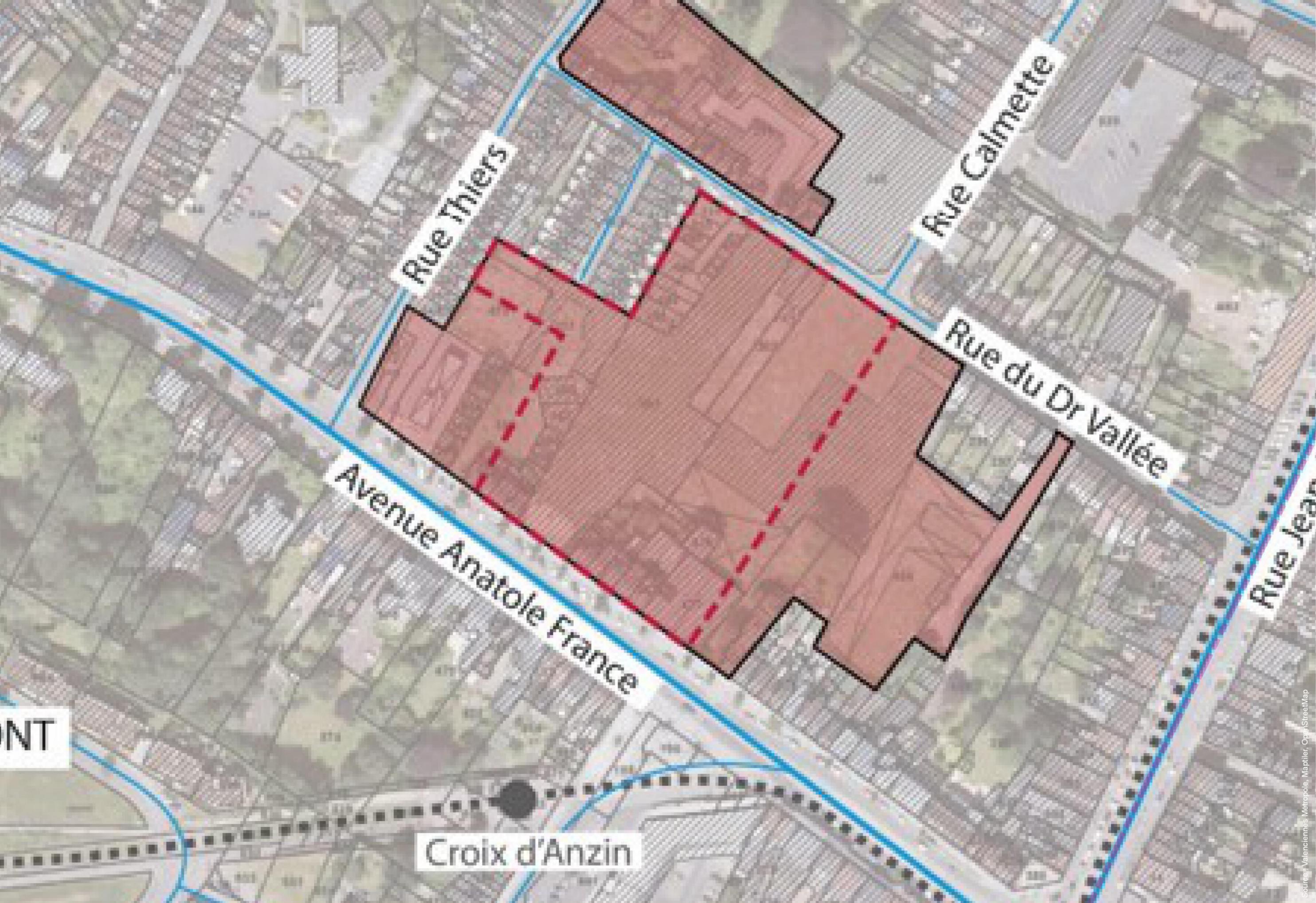
financement : agglomération (transport) + subvention de l'Etat

financement : agglomération (urbanisme) + ville + syndicat d'assainissement



FRICHE DAUBRESSE





NT

Rue Thiers

Ave Calmette

Rue du Dr Vallée

Rue Jean

Avenue Anatole France

Croix d'Anzin

Source : Valenciennes Métropole, Maptier, OpenStreetMap



Partitionner le grand îlot en s'inscrivant dans la trame historique orientée NE-SO : les mpasses sont prolongées et un grand mail traverse le site en suivant cette direction.

Rattacher le site aux dynamiques du territoire, en ponctuer le grand mail par des espaces publics variés (jardins partagés, square, parvis...), depuis le Parc Valmont (voire la place de l'Hotel de Ville) jusqu'aux futurs parvis des ateliers centraux (et plus loin vers les rives Créatives)

Positionner le bâti en suivant cette trame, tout en adaptant les typologies et gabarits dans une forme de gradation entre «l'avant-scène» (rue du Dr Vallée) et «l'arrière-scène» (avenue A.France) de l'îlot.

Jouer avec les séquences arborées ponctuelles, associées aux grandes maisons de maître de l'avenue Calmette, en développant des logements en « plots » en retrait de la rue.

Traiter les angles bâtis comme des portes d'entrée menant vers l'intérieur de l'îlot, supports de cellules commerciales ou de services en rez-de-chaussée.



- démolition
- espace public
- noue
- espace vert public ou semi public
- jardins privatifs
- logements individuels
- logements intermédiaires
- logements collectifs
- logements intergénérationnels